
Adresse de la société républicaine de Lauzun, régénérée par Tallien et Paganel, applaudissant aux mesures de la Convention, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Lauzun, régénérée par Tallien et Paganel, applaudissant aux mesures de la Convention, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 188;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39305_t1_0188_0000_3;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39305_t1_0188_0000_3)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

N° 31.

Reuralard (Rémalard) (1).

Rémalard, le 7^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Une Société populaire vient de se former à Rémalard, chef-lieu de canton, district de Bellême, département de l'Orne. Elle doit son établissement à la sainte Constitution que vous avez donnée à la France. Notre premier devoir a été de renouveler le serment que nous avons fait de la soutenir jusqu'à la dernière goutte de notre sang; notre second est de vous en témoigner toute notre gratitude. Mais, citoyens représentants, cela ne suffit pas de nous avoir donné une Constitution, tout l'ouvrage n'est pas fait; il ne peut marcher seul; il faut frayer les chemins qui doivent nous conduire au port du salut. Qui mieux que vous, pères du peuple, peut terminer ce grand œuvre de notre régénération? Nuls. Hé bien! braves Montagnards à jamais célèbres, restez donc à votre poste pour le bonheur de votre patrie, finissez d'écraser les restes épars du fédéralisme, de l'aristocratie et du fanatisme; portez le dernier coup à l'hydre des préjugés: que ces vers rongeurs soient anéantis par le flambeau de la vérité et de la philosophie. Le commerce fleurira, l'agriculture reprendra son cours ordinaire, et de ces deux mamelles de l'État, découlera le lait bienfaisant qui doit alimenter toutes les parties de la République.

« Représentants, vos travaux finis, vous reporterez dans vos foyers les témoignages de notre reconnaissance, et le peuple décrètera que vous avez bien mérité de la patrie.

(*Suivent 10 signatures.*)

« P. S. La Société se pourvoira incessamment d'un cachet. »

N° 32.

Les sans-culottes composant la Société républicaine et régénérée, séant à Lauzun, à la Convention nationale, (2).

Lauzun, 3^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Après avoir résisté au fédéralisme, présenté sous des couleurs bien faites pour séduire par des commissaires envoyés à notre Société, par celle d'Agén, je dis connue par son patriotisme et dont les citoyens Tallien et Paganel viennent de faire justice en prononçant la dissolution, nous venons applaudir à toutes les mesures

de salut public que vous a suggérées le bonheur d'un grand peuple, attaqué sur tous les points par tout ce qu'il y a de suppôts de l'ancien régime, et en butte depuis trop longtemps aux plus noires trahisons.

« Continuez, dignes législateurs, continuez de parcourir votre noble carrière. Votre vigueur républicaine est admirée par tous les vrais sans-culottes, ce sont eux seuls aussi qui secondent et secondront vos efforts et qui vous demandent, au nom sacré de la patrie, au nom de son salut, de n'abandonner les rênes de l'État que quand tous les despotes coalisés, auront mordu la poussière et reconnu l'indépendance de la République, et que les ennemis de l'intérieur seront rentrés dans l'ordre et l'obéissance de la loi.

« Salut et fraternité.

« DURRODIÉ aîné, *président*; BUHORDE, *secrétaire*; FRESSANGE, *secrétaire*. »

N° 33.

Saint-Léonard, département de la Haute-Vienne (1).

« Citoyens représentants,

« Vous avez décrété la République, vous avez démasqué les traîtres qui conspiraient contre son unité et son indivisibilité, vous avez déjoué les complots liberticides de nos ennemis intérieurs et extérieurs. Tant de bienfaits vous sont de sûrs garants de la reconnaissance des vrais républicains. Mais, généreux Montagnards, l'hydre, quoique terrassée, n'est pas encore entièrement écrasée; les complices et les adhérents des scélérats dont vous avez purgé la République respirent encore, et à l'ombre de l'impunité, trament peut-être de nouveaux complots.

« Frappez donc les derniers coups; que les traîtres reçoivent enfin le châtimement de leurs crimes; que le peuple en masse écrase ensuite de son choc ces cohortes sanguinaires qui ravagent nos frontières.

« Mais, citoyens représentants, ces grandes mesures deviendraient illusoirs si vous abandonnez le poste où notre confiance vous a placés avant d'avoir sauvé la République. Restez donc assis sur la sainte Montagne jusqu'à ce que nos armées triomphantes aient fait repentir le brutal Autrichien et ses complices d'avoir souillé le sol de la République; jusqu'à ce que le bonheur du peuple, auquel vous travaillez sans relâche, soit consolidé; jusqu'à ce que vous ayez décrété l'instruction publique et jusqu'à ce que, enfin, l'anarchie soit terrassée et le fédéralisme anéanti. Tels sont les vœux sincères des sans-culottes qui composent la Société républicaine de Saint-Léonard, chef-lieu de district, département de la Haute-Vienne.

« CHAPTEL, *président*; MARSAT, *éditeur*; MICHELON, *secrétaire*; DUCROS, *secrétaire*; DANIEL, *secrétaire*. »

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 777.

(2) *Ibid.*

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 777.